Mardi 24 août 1943 — No 67

Administration et Rédaction :
MARTIGNY
AVENUE DE LA GARE
Téléphone No 6 10 52

TARIF DES ANNONCES :

		le Mardi	le Vendredi
Valais	le mm.	9 ct.	9 ct.
Suisse	„	11 ct.	18 ct.
Etranger	„	14 ct.	20 ct.
Réclames	„	24 ct.	40 ct.
Mortuaires	„	18 ct.	20 ct.

Chèques postaux No II c 52

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE, PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

15e année — Le no 10 ct.

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE :
2 fois par semaine Fr.
Mardi et Vendredi 7.—
Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 10.50
Bulletin Officiel 5.50

Le Vendredi :
Le plus fort tirage des journaux du canton

Chèques postaux No II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE **sont assurés contre les accidents** auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour . . Fr. **1000.–** en cas de décès, Fr. **1000.–** en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. **1000.–** en cas d'invalidité partielle et permanente

Dernières nouvelles

L'invasion de l'Europe serait décidée

L'envoyé spécial de l'agence Reuter qui vient de rentrer à Londres, écrit :

Tout le long de la côte de l'Afrique du Nord, les forces d'assaut massives des Alliés se concentrent pour la nouvelle invasion de l'Europe. Outre les armées magnifiquement préparées, de grandes flottes se tiennent prêtes le long d'une vaste étendue de plusieurs centaines de kilomètres en face de l'Europe méridionale, allant de la pointe de la botte italienne à la frontière franco-espagnole. Au-dessus de ces armées et de ces flottes se succèdent sans cesse les escadrilles aériennes qui sont maintenant rassemblées pour un assaut exécuté sur une échelle écrasante.

Côte à côte avec les vétérans des armées britanniques et américaines, des milliers de soldats français, auxquels on a enseigné les méthodes des commandos, attendent avec leurs alliés le moment de partir au combat.

D'autre part, dans les milieux officiels de Québec on indique qu'un général anglais a été désigné pour diriger les opérations contre la France et la Hollande tandis que le général Eisenhower dirigerait celles contre l'Italie méridionale et les Balkans. On peut dire que l'ampleur des opérations projetées répondra pleinement aux exigences de l'U. R. S. S. Deux millions d'hommes de troupes terrestres sont prêts et n'attendent plus que le signal du départ.

Des sulfamides contre le rhume

A la suite de nombreuses expériences, le médecin suédois Dr Nils G. Richtner a découvert qu'un rhume peut être guéri rapidement et de façon efficace par l'inhalation dans les fosses nasales au moyen d'un pulvérisateur d'une préparation à base de sufamide. Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque le traitement a lieu au cours des premiers trois jours de l'affection, c'est-à-dire avant que les bactéries se soient trop multipliées. Mais même un traitement dans un stade plus avancé empêche en général l'affection de s'étendre aux canaux du nez et aux oreilles. D'après les indications du Dr Richtner, le traitement ne doit être appliqué pour l'instant que par un médecin, mais on a déjà l'intention de lancer sur le marché ce nouveau produit qui sera contenu dans un petit pulvérisateur portatif pouvant être utilisé dès qu'un refroidissement se fait sentir. Des médicaments découverts par la science allemande ont ainsi fait leurs preuves également dans la lutte contre une affection qui s'était montrée jusqu'ici rebelle à tout traitement.

Zermatt sans le Cervin ?

gp. Une agence d'informations étrangère annonçait récemment de Cervinia qu'un éboulement « avait modifié la physionomie du Cervin ». Si nous n'étions pas en temps de guerre, nous mettrions cette nouvelle sur le compte de cette disette qui, chaque année, à la période des canicules, obligeait les journalistes à faire flèche de tout bois pour satisfaire la curiosité de leurs lecteurs. Le Cervin, cette pyramide d'une incomparable audace, a-t-il changé d'aspect ? Non ! En fait, un pan de rocher s'est détaché sur le versant italien, c'est-à-dire sur cette partie de la montagne invisible de Zermatt. Vu de Breuil, le Cervin — ou la Becca, comme on dit aussi là-bas — s'élève sans doute d'un jet puissant. Mais, on ne retrouve pas les lignes qui lui donnent sa physionomie célèbre, qui en font la montagne dont on ne peut prononcer le nom sans penser en même temps à Zermatt. Or, cette physionomie-là n'a point changé.

La nouvelle est toutefois intéressante parce qu'elle prouve une fois de plus quel attrait magique exerce cette sommité. Un glissement de terrain risque-t-il d'en modifier l'aspect ? Aussitôt les plus grandes agences d'informations le claironnent à tous les échos. C'est ce rayonnement mystérieux auquel nul ne peut se soustraire qui a déjà incité plus d'un touriste à biffer Zermatt de son itinéraire de vacances dans l'idée qu'un séjour au pied du Cervin ne convient qu'aux forts grimpeurs, aux « as » du piolet. Il faut voir là l'influence de nombreux récits d'ascension, dramatiques à souhait, et qui ne manquent pas de rappeler le souvenir de la tragique « première ». Ils font oublier l'autre visage de Zermatt. Et pourtant, il existe, cet autre visage.

Car Zermatt — le Pratobornum des anciens qui évoque des lieux herbeux — est tout d'abord un endroit aimable, bien fait pour plaire non seulement aux forts grimpeurs, aux « as », aux amazones des glaciers. Pour apprécier ce Zermatt souriant, il faut flâner, par un bourdonnant après-midi d'été ou d'arrière-été, dans le vieux village brûlé du soleil. Il faut errer par les nombreux sentiers silencieux de la forêt, se coucher parmi les fleurs éclatantes du Rotenboden et regarder le bleu du ciel valaisan ou du ciel d'Italie. Alors les glaciers et les rochers, alors le Cervin lui-même perdent leur air farouche. Ils nous envoient leur salut, ils semblent former le prestigieux décor d'un immense amphithéâtre.

Et quand, le soir, les autres — les « as », les « amazones » — redescendent des montagnes, les membres rompus de fatigue, la face brûlée, le flâneur qui a découvert le second visage de Zermatt, souriant et léger, va goûter dans une accueillante salle d'auberge, la fraîcheur du bon vin, les plaisirs d'une joyeuse compagnie et de la musique. Une fois encore, il vit la vie de l'aimable Zermatt.

Si *vous tenez à la qualité, ne demandez pas un cocktail, mais*
un „LUY"
l'apéritif renommé, *à base de vin du Valais*
Seuls fabricants :
Distillerie Valaisanne „DIVA" S. A., Sion

La défense de nos institutions politiques et les Suisses à l'étranger

A la journée des Suisses à l'étranger, qui s'est tenue dimanche à Rapperswil, M. le conseiller fédéral de Steiger, chef du Département fédéral de justice et police, a prononcé un discours dont nous extrayons les passages suivants :

Si la Suisse a été épargnée jusqu'ici, grâce à Dieu, par la guerre, elle n'est cependant pas à l'abri de l'épreuve. Placée au milieu de la tourmente, il lui faut sans cesse affirmer de nouveau sa volonté de rester indépendante et neutre. Et si la grande majorité du peuple tend vers un seul et même but, la liberté et l'indépendance du pays, d'autres sons de cloche se font entendre à gauche et à droite du chemin où le peuple suisse s'avance vers sa destinée. A droite du chemin, c'est le Front national et la « Nationale Gemeinschaft » qui sonnent le rappel. Or, le Front national est tout le contraire d'un front de défense, et la « Nationale Gemeinschaft » a des attaches avec l'étranger qui n'ont rien de commun avec le serment du Grütli.

A gauche, on prêche pour la liberté et le progrès de la démocratie, mais on abuse de la liberté pour trahir la cause même de la liberté. On profite de la nuit pour répandre clandestinement des feuilles de propagande, où l'on traîne dans la boue les chefs ouvriers qui sont fiers de porter bien haut le drapeau suisse. Il arrive que certains finissent par céder aux invitations de l'extrême-droite ou de l'extrême-gauche. Faut-il donc s'étonner qu'il ait fallu renforcer la discipline ? Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on en est venu à l'interdiction de certains partis extrémistes et à l'application de la peine de mort aux traîtres à la patrie.

Malheureusement, ce n'est pas seulement sur le sol suisse, mais à l'étranger que des confédérés se sont rendus coupables d'agissements contre leur pays. Or, le serment du Grütli oblige aussi ceux de nos ressortissants qui vivent hors de nos frontières. Tandis que les autorités suisses se préoccupaient avant tout de l'aide matérielle à apporter aux Suisses de l'étranger, les difficultés d'ordre moral ne cessaient de prendre plus d'importance.

Avant de les aborder, M. de Steiger donne quelques détails sur les mesures prises par la Confédération pour secourir les Suisses à l'étranger : versement de secours proprement dit, avances de fonds aux Suisses rentrés, sur les avoirs qu'ils ont laissés à l'étranger, facilités de transfert, autant de mesures tendant à permettre aux Suisses revenus de l'étranger de ne recourir qu'à la dernière extrémité à l'assistance. Plus de 10,000 cas ont passé par les mains de la division de police du Département fédéral de justice et police, alors qu'on évalue à 26,000 le nombre des Suisses rentrés définitivement au pays. On a organisé, d'autre part, en faveur des Suisses habitant les pays plus spécialement éprouvés par la guerre, une vaste distribution de vivres.

On évalue à 47,000 le nombre des personnes qui en bénéficient en France, 4300 en Belgique, en Italie 4000 environ, en Allemagne 1000 enfants. Dans les autres pays, les chiffres varient entre 200 et 500. Pour remédier au dénuement de milliers de Suisses habitant la France, la Belgique et les villes détruites par les bombes, la division de police a mis sur pied une grande distribution de vêtements, de sous-vêtements et de chaussures. M. de Steiger mentionne enfin l'aide des œuvres privées qui travaillent en faveur des Suisses de l'étranger ou rentrés de l'étranger. Il relève l'activité fructueuse que le Secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique ne cesse de déployer hors de nos frontières tant dans le domaine culturel que dans le domaine moral.

Puis l'orateur en vient à un autre aspect de nos rapports avec les Suisses à l'étranger. Il constate qu'aujourd'hui, il y a des Suisses qui travaillent contre la Suisse et qui, soit au pays, soit à l'étranger, déploient une activité dirigée contre la sécurité et l'indépendance politique de la Confédération. Or, ces Confédérés cherchent à entraîner dans leur sillage les membres des colonies suisses pour en faire des renégats. Il n'est pas toujours facile à un Suisse à l'étranger, dans l'isolement moral où il se trouve, de rester fidèle à nos conceptions démocratiques. Si des Suisses s'avisent de faire pression sur lui pour les lui faire renier, nous estimons que le moment d'agir est venu. Aujourd'hui, où l'on condamne à mort par fusillade celui qui trahit des secrets militaires, on ne voit pas pour quel motif, dans les temps extraordinaires où nous sommes, on ne pourrait pas retirer leur nationalité aux Confédérés qui ne sont plus Suisses que de nom et qui ne se servent de leur indigénat que pour trahir leur patrie et créer du désarroi. Nous avons chez nous des milliers d'étrangers qui ont une attitude parfaitement correcte et même bienveillante à l'égard de notre pays. Est-il donc admissible qu'un Suisse qui prétend être Suisse puisse attaquer et salir son propre pays ? Le retrait de la nationalité suisse est la seule réponse qui s'impose.

On parla de salubrité publique lorsqu'on décida, au début de juillet, la dissolution du Rassemblement fédéral et de la « Nationale Gemeinschaft Schaffhausen ». L'interdiction de partis extrémistes, comme le retrait de la nationalité, sont des mesures de nettoyage qui n'ont pas été prises à la légère. Ces dispositions ne sont d'ailleurs que des remèdes imparfaits. La meilleure protection de l'Etat est et restera toujours la vigilance du peuple suisse. Sentiment du devoir, netteté politique et pondération sont les meilleurs auxiliaires de cette vigilance. Celui qui reste fidèle et dévoué à son pays et ne pense pas seulement à lui mais aux autres ne trahira jamais son devoir. Il faut cependant observer une certaine discipline et obéir aux principes de la propreté en matière politique. A l'époque où nous sommes, l'esprit critique est doublement nécessaire. Il faut se détourner de tout ce qui n'est pas parfaitement clair. On ne peut jamais servir deux maîtres. On ne peut être un Suisse de bonne trempe et loucher en même temps vers la frontière. On ne peut se considérer comme un soutien de la patrie et travailler en même temps avec ceux qui la minent. La confiance réciproque, voici ce qui doit nous unir. Une attitude parfaitement nette n'est pas toujours chose facile. Elle exige un effort continu, qu'on est cependant en droit d'attendre de celui qui, en vertu de la place qu'il occupe dans la société, devrait donner l'exemple.

Le Suisse doit avoir les yeux ouverts sur le monde et notamment sur les progrès sociaux, mais sans jeter pour cela par-dessus bord les vérités séculaires. Il cherchera au contraire à leur concilier les exigences des temps nouveaux. En somme, un peuple ne peut jouir du bonheur et de la liberté que s'il sait user de la liberté avec mesure et discernement. C'est alors qu'on peut compter sur lui toujours et en tout état de cause. En tant que petit peuple, il ne nous appartient pas à nous Suisses de dire si cette « mesure en tout » ne devrait pas valoir aussi pour toute l'Europe. « Notre volonté est bonne, dit en terminant l'orateur, mais en tant que petit peuple, nos moyens sont limités ; c'est pourquoi nous devons souhaiter que la Providence nous accorde suffisamment d'énergie, de discernement et de mesure pour être à même d'éviter la dispersion des forces et pour sortir sains et saufs de la tourmente. »

L'oiseau qui affama l'araignée

Les araignées comptent au nombre des « sanguinaires », des bêtes féroces parmi les insectes. Rusées, patientes, elles tendent leurs toiles, assez fortes parfois, chez certaines espèces sud-américaines, pour que de petits oiseaux s'y prennent.

Un entomologiste a raconté le petit incident que voici et qu'il eut l'occasion d'observer à deux reprises. Se trouvant dans une forêt, il vit un oiseau de taille moyenne embusqué devant la toile d'une grosse araignée et surveiller inlassablement le trou où l'araignée se tenait cachée pour foncer, le moment venu, sur la proie retenue dans son filet.

Intrigué par ce manège, le savant avait continué à observer l'oiseau qui, pendant neuf jours et neuf nuits resta à son poste, empêchant ainsi l'araignée de sortir de sa cachette. Elle avait dû comprendre qu'elle n'avait pas d'autre choix : risquer une sortie pour se nourrir et devenir la proie de l'oiseau, ou rester dans son trou en sûreté et y mourir éventuellement d'inanition si l'assiégeant ne se décourageait pas avant.

Mais l'oiseau tint bon et l'araignée mourut de faim dans sa forteresse inutile. (NR)

UN NOUVEL AVION DE CHASSE. — Depuis quelque temps déjà, la flotte aérienne britannique dispose d'un nouveau type d'avion, le « Hawker-Typhon ». C'est le plus puissant avion de chasse créé à ce jour. Propulsé par un moteur de 2400 CV, il acquiert la vitesse exceptionnelle de 650 km. à l'heure. Il possède une puissance ascensionnelle qui lui permet d'atteindre en 1 minute 1000 mètres d'altitude, ce qui est d'importance capitale lorsqu'il s'agit d'intercepter une formation de bombardiers volant très haut. Le « Hawker-Typhon » est armé de 4 canons de 20 mm. ou 12 mitrailleuses. Il peut également emporter une provision de bombes. Cet appareil a déjà fait ses preuves et on se propose à Londres d'en faire le principal élément des escadrilles de chasse de la R. A. F.

COURTES NOUVELLES

LES RATS QUITTENT LE NAVIRE... MAIS SONT PRIS. — La police italienne vient d'arrêter M. Piero Gazzotti, une des plus hautes personnalités de l'ancien régime et chef fasciste notoire. Il tentait de s'enfuir à l'étranger avec 37 lingots d'or et 3 millions de lires en espèces.

M. Andrea Gastaldi, autre chef fasciste, a été arrêté dans sa villa près de Milan. On a découvert à son logis des milliers de kilos de café, de grosses quantités de sucre, riz, denrées alimentaires diverses, bouteilles de vin, liqueurs, etc.

UNE RECOMPENSE EN COUPONS DE REPAS ! — Une annonce parue dernièrement dans la « Feuille des avis officiels de la Ville de Zurich » promettait, en plus d'une bonne récompense, cent coupons de repas à la personne qui aurait trouvé une bague en or sertie de diamants, à rapporter au bureau des objets trouvés. Ces cent coupons de repas constituent sans nul doute une forme nouvelle d'appât destiné à provoquer un geste de la part de celui qui a trouvé un objet égaré. Reste à savoir si la personne qui est en mesure de faire une telle offre se propose de jeûner pendant quinze jours ou si elle dispose de ressources cachées. Aucune loi n'interdit, il est vrai, d'offrir des coupons de rationnement à titre de récompense, mais ce cas n'en semble pas moins de nature à piquer la curiosité des autorités compétentes.

ENVOYEZ LES TITRES DE RATIONNEMENT SOUS PLI RECOMMANDE. — On a constaté, ces derniers temps, que certains envois de titres de rationnement remis à la poste comme lettre ordinaire ne sont pas arrivés à destination. Cela nous incite à rappeler que de tels envois doivent se faire exclusivement sous pli recommandé. Les titres de rationnement envoyés sans être recommandés et qui se perdent ne sont en aucun cas remplacés par les services de rationnement, les expéditeurs portant eux-mêmes la responsabilité des pertes de ce genre.

Une catastrophe aux Haudères

Dans la nuit du 21 au 22 août, vers les 2 heures, le vent soufflait et un orage sévissait sur certaines vallées de nos Alpes. C'est alors que survint une catastrophe heureusement rare mais toujours redoutable : une poche du glacier de Ferpècle, au pied de la Dent Blanche, sauta.

C'est à cet endroit que la Borgne de Ferpècle prend naissance. Démesurément grossie, la rivière déborda et, entraînant avec elle des blocs de rochers et des matériaux divers, se rua impétueusement jusqu'aux Haudères, au fond du val d'Hérens.

Le pont sur lequel la route d'Arolla franchit la rivière fut emporté. Aux Haudères même, une scierie, un moulin et une boulangerie disparurent entraînés par les eaux. Un garage de l'Hôtel des Alpes fut submergé à son tour. Cet hôtel, propriété de M. Nigg à Sion, situé au bord de la Borgne, ne paraît pas menacé, mais par contre tous les terrains et jardins avoisinants sont inondés.

Les secours furent difficiles à organiser, et malgré tous les dévouements, il fallut faire appel aux pompiers de Sion et à la troupe qui ne purent intervenir que dimanche après-midi.

Fort heureusement il n'y a aucune victime à déplorer. C'est presque un miracle si l'on songe à l'importance de ce sinistre survenu à l'improviste. Les dégâts, par contre, sont très importants.

Croquis montagnard

On ne sait si l'épaule du mont qui domine la vallée s'est faite plus ronde, moins sèche, moins à lame de couteau, afin que les hommes qui habitent les chalets noirs plantés sur l'éperon aient le caractère meilleur. A l'aube qui se lève, comme au soleil qui se couche, ils offrent un visage simple et gai. Pas de plis qui barrent les fronts, pas de bouches amères, pas de mots acides.

La montagne fut pourtant méchante cette saison. Aux intrépides, aux imprudents, elle imposa une sévère leçon. Mais les hommes, qui d'un hiver à l'été, par-dessus l'automne et le printemps, l'habitent ou la parcourent, ne la craignent pas. Devant la croix de bois, devant le crucifix de pierre, ils se signent sans appel de théâtre. Tout est simple et digne. Le moindre geste de leurs mains se pare de grandeur.

Ils étaient, l'autre matin, réunis sur une petite place derrière l'église aux crépis trop neufs. Les façades noires des chalets, les taches foncées des ombres et claires des lumières accompagnaient leurs silhouettes. Ils rendaient un dernier hommage à leur camarade mort dans la montagne six ans plus tôt et que le glacier venait de leur rendre.

Posé sur le brancard de lourd mélèze, le léger cercueil drapé de noir attendait les porteurs.

Ils sont venus.

Lentement le cortège funèbre a gagné l'église, puis le petit cimetière à la sortie du village. Les visages étaient graves, le silence était grand. Les mots semblent trop imparfaits pour rendre au plus près l'atmosphère de ce modeste enterrement de village, mais combien il paraissait plus vêtu de grandeur que les pompeux ensevelissements des villes.

Au retour du champ de repos, j'ai croisé les femmes et les hommes du pays. Ils avaient leurs visages coutumiers sans fausse tristesse, sans larmes inutiles. Devant le destin, comme devant la fraîche tombe, ils s'étaient inclinés.

Leur résignation n'est point factice, elle n'est pas apprise. Elle ne sent ni le collège, ni la répétition de gestes connus. Elle vient simplement d'un cœur qui n'est pas sec, qui ne connaît pas la mécanique du ressort fabriqué, mais qui vibre à l'unisson des voix de la montagne.

Lentement on regagnait son travail, près du chalet ou dans les champs voisins. Les mères reprenaient leurs petits, les enveloppaient d'un sourire, alors que dans l'angle d'ombre, le rouet attendait la fileuse.

Lentement la vie active les prenait à nouveau les uns après les autres, et des visages paisibles, piqués d'un sourire malgré le dur labeur des champs, regardaient les touristes agités raclant de leurs souliers ferrés le chemin montagneux quittant la fraîche vallée.

A.-F. D.

L'occupation en Savoie

La tension augmente entre la population savoyarde et les occupants. A la suite des derniers attentats, les autorités italiennes ont pris de graves mesures de sécurité. Des affiches ont été apposées samedi dans toutes les communes de la zone d'occupation italienne. Aux termes de cette ordonnance, la peine de mort sera prononcée pour toute une série de délits : sabotage, attentats, connivence avec les armées ennemies, aide ou ravitaillement aux réfractaires du maquis, détention de postes de radio sans autorisation, etc. La peine de 6 ans de prison est prévue pour des délits de moindre importance. Ces sanctions seront prises par les tribunaux militaires italiens.

— A St-Gingolph-France, le 50 % des cartes frontalières ont été retirées. Au nombre de celles-ci est comprise celle du curé de la paroisse — qui englobe les deux villages. Les autorités suisses de St-Gingolph ont entrepris à ce sujet des démarches auprès du Département politique fédéral.

LA CHASSE AU CHAMOIS. — On ignore généralement — le secret étant bien gardé — que le canton de Neuchâtel possède des chamois. Deux exactement, qui commencent par ailleurs à être bien vieux, et qui sont l'objet de soins jaloux de la part des autorités cantonales. C'est pour eux que le gouvernement neuchâtelois fait paraître chaque été un arrêté qui interdit la chasse au chamois sur le territoire neuchâtelois. Ce qui provoque toujours l'hilarité des gens non avertis.

VALAIS

Aux producteurs de Dôle

Le Conseil d'Etat du canton du Valais, dans le but de protéger la renommée de nos vins, la dôle en particulier, sur la proposition des départements de Police et de l'Intérieur, arrête :

Article premier. — Tout producteur de Pinot noir et de Gamay, livrant sa production à un négociant en vin, ou la vinifiant lui-même dans un but commercial, devra en faire la déclaration à **l'administration communale** de situation de la vigne, du 20 au 28 août 1943. Les communes délivrent des formulaires d'inscription.

Cette déclaration devra mentionner pour chaque catégorie :

a) commune, b) parchet, c) plan, d) surface du vignoble, e) quantité approximative de la récolte en litres.

Art. 2. — Le déclarant recevra, après constatation par les organes communaux institués à cet effet, une attestation officielle de récolte.

Art. 3. — Les négociants, faisant le commerce de Dôle, devront exiger ces attestations lors de la livraison des récoltes et les conserver pour leur décharge vis-à-vis des organes du Contrôle des denrées alimentaires.

Ils tiendront, en outre, une comptabilité séparée de ces vins, comptabilité qui pourra être vérifiée en tous temps par les organes ci-dessus mentionnés.

Art. 4. — Les négociants pourront obtenir de leur côté une attestation officielle, délivrée par le Service du Contrôle des denrées alimentaires. Cette attestation est subordonnée au contrôle des quantités et des livres de cave, et de plus à une analyse du Laboratoire cantonal.

Cette attestation sera accompagnée de timbres de garantie. Sur les factures, le vendeur a l'obligation de coller les timbres de garantie représentant la quantité et d'indiquer également le numéro d'analyse du vin en question.

Toutefois, les timbres de garantie ne seront délivrés que pour les vins de qualité.

Traitement contre la tavelure tardive sur pommiers et poiriers

Nous rappelons aux agriculteurs de ne pas oublier d'effectuer ces jours prochains sur les variétés de garde un dernier traitement contre la tavelure tardive avec un produit cuprique (Cupromaag, Cryptocide).

Charbon du maïs

Dans les champs de maïs, on constate à de nombreuses plantes, sur les épis, la tige et les feuilles, des boursouflures qui contiennent une poudre noire.

Ces plantes sont attaquées par le charbon du maïs. Afin d'éviter la propagation de cette maladie, nous conseillons d'enlever tous les épis déformés et toutes les plantes gravement atteintes et de les brûler.

Station cantonale d'Entomologie.

Les accidents de montagne

MM. Albert Balmer, 46 ans, mécanicien aux C.F.F., de La Chaux-de-Fonds, et André Favre, 55 ans, chef de gare aux Geneveys-sur-Coffrane, partis en excursion samedi matin au col d'Hérens, ont été victimes d'un accident mortel au-dessus de la cabane de d'un accident mortel en dessous de ce col, des pierres ayant atteint les alpinistes.

— Trois membres de la section des Diablerets du Club alpin suisse, tous trois alpinistes éprouvés, soit MM. Paul Morthier, célibataire, 32 ans, chauffeur, Antoine Bracher, peintre, et Albert Perrottet, serrurier, les deux derniers mariés, s'étaient rendus à la Dent d'Hérens, dimanche et lundi 15 et 16 août, et devaient rentrer à Lausanne au début de la semaine dernière.

Comme on est absolument sans nouvelles d'eux, une colonne de secours est partie de Zermatt, vendredi, pour entreprendre des recherches. L'espoir subsiste que les trois Lausannois, peut-être à la suite d'un accident, sont retenus en Italie et ne peuvent communiquer avec Lausanne, les liaisons téléphoniques étant interrompues.

Fête de lutte de Montana

Le championnat de lutte disputé par équipes dimanche, à Montana, a donné les résultats suivants :

1. Martigny A (Aloys Terrettaz, Raymond Darioli, Jean Darbellay, Paul Serex), 144.50 ; 2. ex-aequo : Sion B et Martigny B 140 ; 4. Sierre B 139,5 ; 5. Sierre A 139 ; 6. Illarsaz A 137,25 ; 7. Illarsaz C 132.50 ; 8. Illarsaz B 132.25.

Des veinards

Le récent tirage de la Loterie romande à Fleurier a fait des heureux, comme tous les précédents. Dès le surlendemain, en effet, les détenteurs de cinquièmes du billet gagnant le gros lot se présentaient aux guichets de la Banque cantonale vaudoise à Lausanne. Selon certains bruits, un des cinquièmes gagnant aurait été acheté dans la capitale vaudoise, un autre dans un petit kiosque chaux-de-fonnier, etc., etc. D'autres parts des lots de fr. 20,000, fr. 10,000.—, fr. 5,000.— ont été également touchées, démontrant que cette fois encore, la chance fut équitablement répartie dans nos cantons romands.

Elle le sera mieux encore bientôt, puisque les œuvres d'utilité publique et de bienfaisance vont, elles aussi, avoir leur tour...

L'impôt à ristourne sur la chance reste décidément celui qu'on paie le plus volontiers et qui laisse le plus de contribuants satisfaits...

Dans l'industrie du bois et bâtiment

Jeudi a eu lieu à Sion une entrevue des représentants de l'Association suisse des entrepreneurs et des délégués ouvriers, dont M. Clovis Pignat, secrétaire de la F. O. B. B.

Les raisons de ce contact étaient le rajustement des salaires.

Cinéma REX, Saxon

« MRS. MINIVER ». — Mrs. Miniver est l'un des films les plus grandioses qui ait jamais été produit. Quand vous vous serez ainsi exprimé et que vous aurez conseillé à tout le monde d'aller le voir à tout prix, vous aurez dit tout ce que l'on doit dire à son sujet. Car, quand un film est aussi brillamment dirigé, aussi merveilleusement joué et bien écrit, si plein de délicat humour de vaillant courage et d'humanité que l'est Mrs. Miniver, il parle de lui-même plus éloquemment que toutes les épithètes les plus élogieuses d'un reporter. Oui, une pièce magistrale, c'est le seul mot qui puisse s'appliquer à **Mrs. Miniver.**

Au Cinéma **Rex** de Saxon, les vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 août, dimanche matinée à 14 h. 30, soirée à 20 h. 30.

Au programme, actualité UFA.

La situation

PRISE DE KHARKOV.

Un événement d'importance s'est produit lundi sur le front russe. Kharkov a dû être abandonné par les Allemands. On savait la position de plus en plus critique de la grande cité ukrainienne, dont toutes les voies de communication, sauf une, avaient été coupées par les Russes, mais les nombreux renforts lancés dans la bataille laissaient entrevoir une résistance plus longue.

Ainsi tombe comme un fruit mûr un obstacle devant lequel s'étaient brisées les dents, l'an dernier, les divisions de Timochenko lancées dans un assaut préventif de la grande offensive d'été de la Wehrmacht. Cela signifiera probablement un repli de celle-ci sur le Dniepr et la Desna, Briansk, serrée de près devant vraisemblablement subir le même sort dans un avenir proche.

Berlin a publié sur les pertes russes des chiffres impressionnants. Il paraît que l'ours moscovite se remet assez vite de ses blessures, puisque ses griffes viennent de marquer leur empreinte sur un bastion dont l'importance ressortit à la façon désespérée dont il fut défendu par les Allemands. La prise de Kharkov va mettre aux mains des Russes tout le bassin du Donetz.

Le D. N. B. explique cette défaite par les nécessités de la « défense élastique », cet admirable pléonasme qui fait la joie des critiques militaires.

L'ITALIE DANS LA GUERRE.

On entre plus vite dans la guerre qu'on n'en sort. Qui sème le vent récolte la tempête. L'Italie l'apprend à ses dépens. Le peuple réclame la paix, mais Badoglio ne peut la lui donner, car la situation actuelle de l'Italie est inextricable. Si encore, mettre bas le armes signifierait pour elle la paix absolue ; mais les Alliés entendent en profiter pour poursuivre la guerre, et les forces allemandes qui descendent toujours plus nombreuses du Brenner donnent à penser à l'immense champ de bataille que va devenir la péninsule italienne, que son gouvernement le veuille ou non.

En attendant, les Alliés continuent leurs attaques aériennes sur les routes et communications du pays. A 65 kilomètres au nord de Rome, elles ont entrepris la destruction des réseaux ferrés et autres voies. Plus au sud, le chemin de fer de Naples à Foggia, sur la côte orientale, ainsi que des nœuds ferroviaires d'importance capitale ont été mis hors d'état de servir. Il apparaît que le projet des Alliés consiste à couper l'Italie en deux par un débarquement approprié plutôt que de tenter une opération très difficile en Calabre.

Des objectifs militaires près de Naples ont été bombardés de jour par 70 appareils américains, dont deux ne sont pas rentrés à leur base.

Rome a été survolée par des observateurs de la R. A. F. qui ont lancé des tracts et se sont assurés que les mesures prévues pour la neutralisation militaire de la ville jouaient effectivement. La D. C. A. n'étant pas entrée en action, on pense que d'ici peu la Ville Eternelle n'aura plus rien à risquer des bombes, sauf à se voir occupée... très pacifiquement par les Alliés.

Dans le camp des Alliés, on suppute les pertes qu'a subies jusqu'ici la flotte marchande italienne. Et l'on se demande — l'heure de la capitulation n'étant plus éloignée — si, à ce moment critique, les Italiens, sur l'ordre ou l'invitation des Allemands, ne saborderont pas leurs navires, tant de guerre que de commerce. On fait remarquer à Londres que ce serait là une grosse erreur dont pâtirait le peuple italien. Entourée d'eau de trois côté, l'Italie ne saurait se passer de cargos pour son ravitaillement. Actuellement, le blocus allié joue et il est fort à craindre que le jour où l'Italie aura cessé la lutte, les envois d'Allemagne en charbon, produits chimiques, etc., indispensables à l'industrie, cesseront également. L'Italie devra donc trouver ailleurs ces matières. Or, ses bateaux lui seront alors indispensables, et, le blocus qui l'enserre étant à ce moment levé, elle pourra aller entre autre en Angleterre chercher le charbon qui lui est nécessaire. Ses navires pourront de nouveau courir les mers sous le pavillon de la neutralité et redonner à la vie économique du pays un nouvel essor.

LA CONFERENCE DE QUEBEC.

Rien n'a encore transpiré des délibérations de Québec, et les points qui ont été cités par divers journaux comme ayant été couchés à l'ordre du jour, s'ils ont beaucoup l'apparence de la réalité, ne sont pour l'heure que simple supposition.

L'aspect de cette conférence a surtout frappé par l'absence de délégués russes. Et c'est ce qui a provoqué les commentaires les plus fantaisistes autant de la presse neutre que de la presse axiste.

La conférence devant se terminer aujourd'hui mardi, on saura sans doute dès demain... ce que les chancelleries de Londres et Washington jugeront opportun de publier à son sujet. Mais il ne faut guère s'attendre à des déclarations sensationnelles. Les prochains événements seuls nous éclaireront sur ce qui, en somme, n'aura été qu'un complément aux entretiens de Casablanca motivé par la rapidité des opérations en Sicile et la nouvelle situation stratégique en Italie.

DEUX AMBASSADEURS RAPPELES.

MM. Maisky et Litvinov, ambassadeurs à Londres et à Washington, viennent d'être rappelés à Moscou. Beaucoup y ont vu une disgrâce des deux hommes politiques russes ; d'autres ont mis la chose sur le compte d'un mouvement de mauvaise humeur de M. Staline à propos de la conférence à deux de Québec et de la longueur que mettent les Alliés à soulager le front russe par l'ouverture d'un second front sur le continent. Nous n'aurons garde d'infirmer en quoi que ce soit un raisonnement qui se soutient par lui-même et auquel les événements accordent un certain crédit. Mais nous mettons en regard une information de Moscou à l'agence Reuter qui nous paraît très plausible. Ces changements dans la diplomatie, dit cette dépêche, n'entraînent aucune modification dans les relations de la Russie avec ses alliés occidentaux. La politique soviétique continue à être basée sur les accords et traités soviéto-américain et anglo-soviétique. Les buts sont inchangés : poursuite de la guerre avec toute l'énergie possible contre l'Allemagne et collaboration amicale après la guerre pour le maintien de la paix et la reconstruction de l'Europe.

On souligne que M. Staline a voulu s'entourer de conseillers particulièrement bien informés et munis d'une expérience qui sera de la plus grande utilité au chef du gouvernement de Moscou.

LASSITUDE ?

La chute du fascisme, si elle n'a pas changé grand'chose dans la politique de l'Italie — le maréchal Badoglio ayant repris à son compte l'héritage des traités signés par M. Mussolini, — a créé en Europe un état d'esprit nouveau et une véritable psychose de paix dans les pays naviguant dans l'orbite de l'Axe. Psychose alimentée par les désastres de Tunisie et de Sicile. Chaque jour nous apporte la nouvelle qu'une de ces nations désire retirer son épingle du jeu dangereux où il s'est laissé ou vu entraîner.

La Roumanie, qui a eu la main forcée par les Allemands et qui pensait se délivrer des exigences de la Russie, a été saignée aux quatre veines et ne demanderait pas mieux aujourd'hui de rentrer au bercail des Alliés. La perspective d'autres bombardements faisant suite à ceux de Plœsti y est, certes, pour quelque chose. Et le jour des rendements de comptes avec la Hongrie et la Bulgarie, qui l'ont dépossédée, il sera bon qu'elle puisse parler haut et appuyer son raisonnement d'une force armée réelle.

La Hongrie, qui a fait trop bonne grâce aux puissances de l'Axe pour lui avoir rendu les terres fertiles de la Transylvanie, ne se sent pas sur un lit de roses côte à côte avec son voisin de l'est ; elle prévoit qu'il faudra un jour en découdre, et depuis plusieurs mois déjà elle a retiré du front russe tous les contingents qu'elle y avait envoyés pour plaire aux puissants du jour et faire chorus dans une guerre idéologique dont elle ne pouvait tirer aucun profit. Aujourd'hui, elle boude ses amis d'hier et n'entend pas envoyer un seul soldat dans les provinces balkaniques où le danger gronde.

Quant à la Finlande, qui n'a pas d'alliance propre avec l'Allemagne, elle ne demanderait pas mieux que de conclure au plus tôt une paix dont elle a grand besoin. Il se pourrait qu'elle soit la première à déposer les armes. Tout dépend de Moscou, dont l'attitude et les promesses éventuelles peuvent hâter la conclusion de la paix. Exchange publie une note de Londres annonçant les 6 points sur lesquels la Finlande consentirait à faire la paix. En gros, il s'agirait de la reconnaissance pleine et entière de son indépendance par l'U. R. S. S., d'une rectification de frontière en Carélie au profit de la Russie et de la garantie de l'indépendance finlandaise par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, selon les principes posés dans la Charte de l'Atlantique.

La Bulgarie, qui est demeurée en bons termes avec la Russie, n'a jamais consenti à envoyer des troupes sur le front est. Elle s'est enrichie des riches provinces prises à la Grèce et à la Yougoslavie et entend ménager ses forces pour n'avoir pas à rééditer la fâcheuse expérience de la seconde guerre balkanique.

Quant aux neutres, on sait que la Suède s'est raidie contre les exigences du Reich et on en connaît la suite. L'Espagne, qui, par son dictateur, a misé sur la carte de l'Axe, commence à reviser son jugement et paraît vouloir flirter avec les Alliés. Sir Samuel Hoare s'est rendu vendredi à La Corogne pour conférer avec le général Franco. Cette mission paraît revêtir une importance particulière, puisque M. Hoare se rendra à Londres sitôt après. F. L.

L'Institut de Commerce de Martigny

Créée en 1941, cette école, bien que toute récente, a déjà fait ses preuves. Sa formule d'organisation est toute nouvelle et sa devise pourrait être : Enseigner d'abord ce qui est utile. Elle offre aux jeunes gens et aux jeunes filles la possibilité de se préparer d'une manière rationnelle et méthodique à la carrière commerciale, sans être obligés de consacrer de longues années à leurs études.

En effet, le programme judicieusement adapté aux nécessités pratiques et l'enseignement individuel ou par petits groupes, où l'élève se trouve continuellement en contact avec le professeur, permettent à la fois un gain de temps considérable et un travail plus vivant et plus profitable.

L'Institut de Commerce comprend : une section commerciale, comportant les disciplines suivantes : français, allemand, comptabilité, arithmétique, droit commercial, sténo-dactylographie ; et une section de langues qui prépare aux diplômes cantonaux d'allemand et de français, ainsi qu'au certificat d'anglais de l'Université de Cambridge. Les cours sont d'une durée de 3, 6 et 9 mois et les rentrées ont lieu en automne, au Nouvel-An et à Pâques.

Les avantages de cette école, unique en son genre en Valais, sont nombreux. Les jeunes gens qui désirent se créer rapidement une situation ou compléter leurs études peuvent le faire sans être obligés de sortir du canton, d'où économie certaine de temps et d'argent. De plus, les cours de perfectionnement de langues, littérature, sciences sociales et commerciales offrent à tous un moyen pratique de compléter leur culture générale.

C'est une œuvre de jeune pour les jeunes, une œuvre de Valaisan pour les Valaisans.

— Moi, je ne puis pas voir une dame debout dans le métro alors que je suis assis.
— Vous cédez votre place ?
— Non, je ferme les yeux.

En faveur des sinistrés de Chalais

La presse a fait connaître, en son temps, les terribles incendies qui, dans la semaine du 1er au 8 août, ont détruit une partie du village de Chalais et une maison d'habitation avec grange-écurie à Réchy.

Ce double sinistre a causé des pertes sensibles à trente-trois propriétaires de condition modeste. Les immeubles et les objets détruits étaient assurés en grande partie, mais pour un prix bien inférieur à la valeur réelle.

Un comité de secours a été nommé pour recueillir les dons en faveur des victimes des incendies. Cette commission se permet, avec la bienveillante autorisation du Conseil d'Etat du Valais, de faire appel à la générosité du public, notamment en ouvrant une souscription dans les journaux.

L'intérêt qui s'est manifesté déjà de divers côtés pour nos sinistrés, nous fait espérer que cet appel trouvera un accueil très favorable. La solidarité et la charité ne sont pas de vains mots chez nous ; et les âmes généreuses se révèlent surtout au moment de l'épreuve.

Tous les dons seront reçus avec reconnaissance. On est prié de les adresser au Compte de chèques No II c 1303 « Comité de secours en faveur des sinistrés de Chalais », à Chalais. **Le Comité.**

Le temps qu'il fait

C'est à Bâle que la température de toute la Suisse fut la plus élevée. L'observatoire de Sankt Margarethen a enregistré jeudi dernier 38,4 degrés, alors que la température maximum de la veille avait été de 37,1 degrés. Les stations de Locarno et de Lugano ont enregistré, à la même date, des températures de 33 et 34 degrés.

A Sion, on a enregistré 37 degrés.

Depuis samedi soir, la température sénégalienne qui régnait la semaine dernière a fait place à un temps plus frais grâce aux pluies tombées dimanche.

Maurice Zermatten chante les Bâtisseurs dans la montagne

La station touristique de Montana-Vermala célèbre cette année le cinquantenaire de sa fondation : c'est en 1893 que Louis Antille ouvrait le premier hôtel qui s'appela alors « Grand Hôtel de Crans », et qui a changé aujourd'hui son nom contre celui d'« Hôtel du Parc ».

Un tel événement ne devait pas passer inaperçu. Montana-Vermala peut se vanter d'être la station du Valais la plus fréquentée, puisque c'est elle qui verse à l'Union valaisanne du tourisme la plus forte somme de taxes de séjour. Aussi les communes de Montana et de Randogne unies à la Société de développement de la station ont décidé d'organiser, du 29 août au 5 septembre, une semaine touristique. Elle sera encadrée par deux représentations grandioses, composées d'un cortège, d'un festival, de chants, de danses. Le texte du jeu est de Maurice Zermatten, la musique de Georges Haenni.

Les Bâtisseurs dans la montagne, tel est le titre de la pièce qui, dans un vivant raccourci, nous montre la fondation et le développement de la station. Des quatre tableaux qui composent le jeu, les trois premiers mettent en scène les origines. Les protagonistes en sont, représentés avec beaucoup de verve, Louis Antille, le fondateur du premier hôtel, et le Dr Th. Stéphani, le créateur du premier sanatorium. Autour d'eux évoluent le conseil communal de Montana et les habitants des communes qui, tour à tour, manifestent leur enthousiasme et leur méfiance. La méfiance, d'ailleurs, domine, comme il faut s'y attendre. Mais tout s'achève, dans le quatrième tableau, en une apothéose où chacun s'abandonne à la joie de l'œuvre accomplie.

Le texte est alerte, vivant, plein d'humour plus que d'émotion. Il n'est pas dépourvu de grandeur intime malgré l'absence de toute grandiloquence. Même le « Meneur du jeu » qui, si souvent en d'autres pièces, pèche par excès de solennité, se laisse aller à la gaîté, à la fantaisie, à inviter acteurs et spectateurs à chanter et à danser.

Et, ma foi, on ne s'en privera pas. Georges Haenni a composé pour notre charme une musique qui illustre admirablement le texte. Il y a des chants graves et des chansons alertes. Il y a des danses et des ballets. Il y aura de quoi ravir les yeux, les oreilles et le cœur.

La représentation comporte 160 exécutants. Ils ont été choisis parmi les habitants de la station, aidés, pour les principaux rôles, par les « Compagnons des Arts » de Sierre. Paul Pasquier dirige la mise en scène. Aussi peut-on prévoir un succès digne en tous points des efforts.

Chacun voudra jouir de ce spectacle et l'applaudir. Ce sera, en même temps, témoigner sa sympathie à la population indigène de Montana qui fait tout pour augmenter au loin le bon renom touristique du Valais, et qui, plus encore, bien que répartie sur cinq communes, bien que sollicitée par des intérêts divergents, donne un magnifique exemple de cohésion et de solidarité. **S. M.**

On trouve le cadavre d'un réfugié

On vient de découvrir le cadavre d'un réfugié français qui est tombé dans les rochers dans la région de Champéry. Le corps était déchiqueté.

D'après les papiers contenus dans les habits de la victime, on se trouvait en présence d'un homme d'une trentaine d'années, nommé Rieder.

Le prix des pommes

Prix valable dès le 24 août 1943 inclusivement :

Grand Alexandre, Peasgood, Rambour, Calville de Dantzig, Transparente de Croncels et autres variétés précoces : au producteur fr. 0.30, au détail fr. 0.55.

Jacques Lebel, B au producteur 0. 20 (0.45), C 0.15 (0.30).

Saxon

La **distribution des cartes alimentaires** pour septembre aura lieu les 25, 26, 27 courant dans l'ordre habituel. Les personnes se présentant après les jours fixés, soit après le 27, seront pénalisées de fr. 1.— d'amende.

M. Jules Desfayes quitterait ses fonctions

Nous apprenons que M. Jules Desfayes, vétérinaire cantonal, a donné sa démission pour fin septembre prochain.

Orsières. - Gymnastique.

Une conférence avec projections a été donnée dimanche à Orsières par M. Paul Morand, vice-président de la Société fédérale de gymnastique, en vue de la fondation d'une section de gymnastique à Orsières. Au moment où nous écrivons, nous ignorons si cette initiative a abouti.

Hautes eaux

La Viège est devenue menaçante dimanche et ses eaux atteignaient le pont du chemin de fer à Viège.

A Sion, le département des Travaux publics donna des ordres pour garder le Rhône dont le niveau s'était brusquement élevé.

En ce moment, le danger est écarté.

Trains militaires

pour les troupes entrant en service jeudi 26 août

Les militaires sont tenus d'utiliser les trains ci-dessous. Les billets sont à retirer **la veille du départ.** Les bagages, vélos, etc. sont à expédier la veille également.

St-Maurice-Martigny		Vernayaz	dép. 0705
St-Maurice	dép. 0857	Ardon	arr. 0750
Vernayaz	arr. 0907	Châteauneuf	» 0755
Martigny	» 0911	Sion	arr. 0802
Bouveret-St-Maurice-Sion		**Sierre-St-Maurice-Aigle**	
St-Gingolph	dép. 0513	Sierre	dép. 0723
Bouveret	» 0520	Granges-Lens	» 0731
Les Evouettes	» 0526	St-Léonard	» 0740
Vouvry	» 0532	Sion	» 0748[1]
Vionnaz	» 0537	Châteauneuf	» 0754
Monthey	» 0549	Ardon	» 0759
Massongex	» 0554	Chamoson	» 0804
St-Maurice	arr. 0600	Riddes	» 0809
	transbordement	Saxon	» 0815
St-Maurice	dép. 0610	Charrat-Fully	» 0821
Martigny	» 0700	Martigny	» 0828
Charrat-Fully	» 0708	Vernayaz	» 0836
Saxon	» 0716	Evionnaz	» 0841
Riddes	» 0723	St-Maurice	arr. 0847
Chamoson	» 0730	St-Maurice	dép. 0850
Ardon	arr. 0737	Bex	» 0856
Châteauneuf	» 0744	Aigle	arr. 0905
Sion	» 0750	**Sion-Châteauneuf-Ardon**	
St-Maurice-Sion		Sion	dép. 0810[1]
St-Maurice	dép. 0650	Châteauneuf	arr. 0815
Evionnaz	» 0659	Ardon	arr. 0822

[1]) Les hommes dès Sion mobilisant à Conthey et Vétroz ont l'ordre d'utiliser le train spécial quittant Sion à 0810 ; l'accès au train quittant Sion à 0748 leur est interdit.

La « Villageoise » de Dorénaz aux Mines de Méronnaz/Dorénaz

On nous écrit :

La vaillante petite fanfare de Dorénaz avait choisi les Mines de Dérénaz S. A. à Méronnaz sur Dorénaz, comme but de sa seconde sortie annuelle. Celle-ci se fit dimanche 22 août. Bien que le temps fût un peu maussade dès l'aube, les braves musiciens de la « Villageoise » gravirent avec entrain et gaîté le sentier sinueux qui conduit aux mines. Ils arrivèrent peu avant 11 heures à l'agglomération des bâtiments de Méronnaz où logent les mineurs et le personnel.

Après avoir joué quelques pas-redoublés fort applaudis, les musiciens, le chef d'exploitation et ses subordonnés, employés de bureau et contremaîtres, ainsi que les ouvriers présents, se rassemblèrent dans les spacieux réfectoires de la cantine pour le repas de midi.

M. Agustoni, l'énergique et sympathique chef d'exploitation de la mine, avait fait visiter, auparavant, les installations. Les musiciens furent enchantés de cette visite et du réel confort qui existe dans les bâtiments de Méronnaz. Ces installations sont un modèle parmi les nombreuses mines du canton.

A l'issue du repas de midi, une partie officielle se déroula. Le soussigné, qui remplissait les fonctions de major de table, donna la parole à M. Agustoni. Celui-ci apporta le salut personnel de M. J. Dionisotti, directeur de la mine, qui, malheureusement, avait été retenu ailleurs, et n'avait pu se déplacer à Méronnaz. Il se fit l'interprète de tous les ouvriers et employés pour remercier le président, le directeur et les musiciens d'avoir bien voulu monter près d'eux. « La musique adoucit les mœurs et réconforte les cœurs, dit-il en substance, et les sons que vos instruments font vibrer, sont un baume pour nos oreilles, surtout après une semaine de labeur pénible. »

Son allocution fut fort applaudie.

M. André Jordan, président de la « Villageoise », remercia chaudement le chef d'exploitation de la gentille réception qui leur avait été faite et formula l'espoir que l'an prochain la société se déplacerait à nouveau aux mines.

La parole fut donnée également à M. Léon Jordan, contremaître. Ce dernier, qui est membre fondateur de la société (en 1910) et fut aussi directeur, narra la première sortie que fit la « Villageoise » à cette époque.

Après la clôture des discours, tous les participants entonnèrent quelques chants patriotiques, suivis de plusieurs productions individuelles fort prisées. La « Villageoise » exécuta encore de belles marches sous l'excellente direction de M. Pochon.

Un fait touchant à signaler est l'immense plaisir qu'eut M. Léon Jordan, ex-directeur et ancien bugle solo dans les rangs de la « Sirène » de Genève, à prendre la baguette de direction.

Vers 16 heures, nos braves musiciens quittèrent la Méronnaz, enchantés de leur sortie, et si le temps était à la pluie, le cœur de chacun était rempli d'un doux rayon de soleil.

Au revoir, musiciens de Dorénaz, et à l'année prochaine ! **R. A.**

La tourbe n'est plus rationnée

L'Office de guerre pour l'industrie et le travail communique :

Vu les quantités de tourbe actuellement exploitées, la section de la production d'énergie et de chaleur suspend, avec effet immédiat, le contingentement de la tourbe. Les requêtes tendant à obtenir de ce combustible, qui sont pendantes auprès des offices de combustibles, devront être visées sans aucune restriction et les requérants pourront obtenir intégralement, soit des producteurs, soit du commerce, les quantités qu'ils ont demandées. Le système du permis d'acquisition reste en vigueur, afin que l'état de notre approvisionnement puisse être contrôlé. Les requêtes tendant à obtenir de la tourbe seront inscrites sur les cartes de combustible, mais il n'en sera pas tenu compte dans le rationnement.

• CINÉMA •

CORSO

Tél. 6 14 22

Mardi
Mercredi
à 20 h 30

2 nouveau films

Le Courrier de l'EXPRESS-Co

et

LE TRIPOT DE LA HAVANE

MARTIGNY

† Louis Troillet
avocat et ancien président du Tribunal

On ensevelira demain, mercredi, à Martigny, M. Louis Troillet, décédé à l'âge de 74 ans. Le défunt occupa avec dignité, pendant plus de trente ans, le poste de greffier et ensuite celui de président du Tribunal des districts de Martigny et St-Maurice, soit jusqu'en 1940, où il prit sa retraite. Il avait succédé au président Emile Gross, de Martigny-Bourg, et fut remplacé par M. l'avocat Marcel Gross, de St-Maurice.

M. Louis Troillet était un fils de feu Sigéric Troillet, député, et frère de M. Raphaël Troillet, préfet actuel de l'Entremont et ancien président de Bagnes.

Nous présentons à la famille en deuil l'expression de nos sincères condoléances.

Le feu dans la forêt

Vendredi, dans l'après-midi, un incendie était signalé dans la forêt des Assets, au-dessus du Borgeaud, appartenant à la Bourgeoisie de Martigny-Combe. Des secours immédiats ont permis de se rendre maître du fléau avant qu'il n'ait causé de gros dommages.

Au Corso

Ce soir mardi et demain mercredi, un double programme qui plaira aux amateurs de films d'action. En 1re partie, une nouveauté : **Le Courrier de l'Express-Co,** avec le sympathique Roy Rogers.

En 2e partie, **Le Tripot de la Havane,** un film qui vous tiendra haletant jusqu'à la dernière image.

Dès jeudi, nouveau programme.

Dimanche 29 août, train de nuit Martigny-Sion.

Avis

(Comm.) Le numéro de téléphone 6 10 14 est toujours celui de Bompard et Cie, Industrie et Commerce du bois, Martigny.

Cartes de ravitaillement

Les cartes de ravitaillement pour septembre seront distribuées comme suit :

A **Martigny-Ville,** jeudi 26 août de A à F, vendredi 27 de G à N, samedi 28 de O à Z. Exceptionnellement, le bureau sera ouvert samedi toute la journée.

A **Martigny-Bourg,** lundi et mardi 30 et 31 août.

A **La Bâtiaz,** mercredi 25 août, de 8 à 12 h. A la Verrerie, de 16 à 18 h.

Visites de fabriques

L'un des meilleurs moyens de resserrer les liens qui unissent tous ceux qui travaillent dans une même entreprise, — qui tirent à la même corde, — consiste à organiser des visites de fabriques, soit pour les employés et ouvriers seulement, soit pour les membres de leurs familles, de façon qu'ils puissent se rendre compte des diverses étapes de fabrication et des difficultés diverses qu'il faut surmonter jusqu'au moment où les produits terminés quittent l'usine. Ces derniers temps, plusieurs entreprises importantes ont organisé des visites de ce genre, avec un plein succès. C'est ainsi que la maison Lindt et Sprüngli a fourni l'occasion à son personnel de suivre, une journée durant, le processus de fabrication de tous les articles qu'elle met en vente. Les nombreuses questions posées par les ouvriers et les employés ont montré à quel point chacun d'eux s'intéressait au travail accompli dans les divers secteurs de l'entreprise, travail dont on ne voit d'ordinaire qu'une infime partie.

La fabrique de machines agricoles Bucher-Guyer à Niederweningen a organisé cette visite un dimanche, et la visite a fini par une véritable fête de famille. Dans la fabrique de conserves de fruits et de produits laitiers de Stalden, les familles des employés et ouvriers ont pu voir une fois, de leurs propres yeux, à quelle place des ateliers le père, le frère, la sœur travaillent et ils ont vu, en activité, les machines dont ils avaient si souvent entendu parler.

Préférez le bœuf au veau

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation communique :

Comme toujours à cette saison, l'offre de veaux de boucherie demeurera faible, jusqu'à nouvel avis. On a déjà constaté des hausses de prix qui ne manqueront pas de se répercuter sur la vente de la viande de veau. C'est pourquoi il est particulièrement recommandé aux consommateurs d'acheter plutôt de la viande de bœuf, qui est suffisamment abondante actuellement. De la sorte, l'offre et la demande en veaux de boucherie seront régularisées, ce qui contribuera à assainir le marché.

La Tour de Babel se trouve à Genève

LETTRES MYSTERIEUSES

En 60 langues différentes, la question revient sur le tapis, jour après jour. Chaque courrier apporte des dizaines de milliers de lettres où elle est inscrite, comme un éternel leitmotiv : « Pouvez-vous me dire où se trouve mon fils ? » La Tour de Babel moderne n'est autre que le service des recherches du Comité international de la Croix-Rouge, qui reçoit toutes ces lettres de mamans angoissées.

Parfois, c'est une mère arabe qui cherche son fils. Une vieille maman marocaine a écrit six fois à Genève, et chaque fois elle orthographiait son prénom autrement ! Mais l'une des lettres les plus difficiles à comprendre, c'était la missive que voici, envoyée par une Polonaise qui voulait rendre service à une maman qui ne savait pas écrire. Tout d'abord, le message fut mis dans la pile des correspondances polonaises. Mais le traducteur ne put y trouver aucun sens et prétendit qu'il était chiffré. Pour finir, on essaya de lire à haute voix et les spécialistes linguistiques reconnurent, non sans peine, qu'il s'agissait d'une lettre en français. Voici le texte, et dessous la signification en français, telle que le Comité international l'a déchiffrée :

Stefane Skepanski
(Nom de l'expéditrice)
Pis dyman szysawy polkonet Adrysze
(Puis-je demander si savez pas connaître adresse)
mo kusse Czechowsky Jan
(mon cousin Czechowsky Jean)
Pasque sawypo.
(parce que savoir pas)
Pizudwi potrepusza
(puis envoyez votre réponse à sa)
Mer Lapolon
(mère en Pologne)
Salutacyjon Kolo Ruz
(Salutations à la Croix-Rouge).

Après de laborieuses recherches, on retrouva Czechowsky Jean dans un camp d'internés civils, et l'on put écrire à la vieille Polonaise que son fils vivait. La « Kolo Ruz » avait fait son devoir !

Jusqu'à ce jour, le service des recherches a pu donner des certitudes dans plus de 100,000 cas. Ce service peut seulement fonctionner gratuitement grâce aux dons bénévoles qui parviennent au Comité international de la Croix-Rouge à Genève, et grâce surtout aux milliers de bonnes volontés qui se sont attelées à cette tâche gigantesque d'aider à soulager les misères consécutives à la guerre. **H. F.**

FOOTBALL

LES SPORTS

Sion bat Martigny par 2 à 0

Pas plus de 400 spectateurs entourent les barrières sédunoises quand l'arbitre, M. Craviolini, de Chippis, siffle le coup d'envoi de cette première éliminatoire de la coupe suisse.

Voici la composition des équipes :

Sion : Verstraëte ; Wenger, Favre II ; Yost, Vadi, Arlettaz ; Schneider, Géroudet, Pasquini (ex-Lausanne), Reynard, Joris.

Martigny : Rouiller ; Meunier II, Bircher ; Gilliéron, Marquis, Franchini ; Zumstein, Meunier I, Ongaro, Danzeisen, Dorsaz.

La pluie ne cesse de tomber tout au long de cette importante partie, rendant le terrain glissant et le maniement de la balle très difficile. Ce sont les visiteurs qui ont le coup d'envoi. D'emblée, ceux-ci lancent une première attaque qui s'avère déjà dangereuse ; elle échoue de peu. Les locaux ne l'entendent certes pas de cette oreille, et contre-attaquent immédiatement.

Techniquement supérieurs, plus homogènes, les Sédunois remontent constamment à l'assaut des buts octoduriens sans pouvoir toutefois percer la défense très solide. Il faudra attendre la 30e minute de cette première mi-temps pour voir se réaliser le 1er but : sur coup franc que tire Arlettaz, le gardien de Martigny ne peut bloquer une balle très dure, et Pasquini, bien placé, n'a qu'à loger le ballon au bon endroit.

Encore avant le repos, Ongaro, seul à deux mètres des goals, perd une occasion unique de scorer.

Dès la reprise, Sion menace toujours plus dangereusement le sanctuaire des visiteurs. La pression s'accentue et à la 10e minute, sur passe de Joris, Pasquini — encore lui — marque imparablement le second but.

C'est sur ce résultat inchangé que survient la fin de cette rencontre assez plaisante à suivre, mais où le manque d'entraînement s'est fait, certes, assez nettement sentir.

Chez Martigny, la défense a bien tenu le coup ; des demis, Marquis a déçu, tandis que Dorsaz et Zumstein se sont perdus en dribblings inutiles et stériles.

Pour Sion, le trio défensif reste le point fort ; Vadi fut, à notre avis, le meilleur homme sur le terrain ; Pasquini nous a quelque peu déçu par son manque d'entrain, malgré qu'il soit l'auteur des deux buts de la victoire. Pour être juste, disons que ce match, le premier de la saison, nous a laissé une excellente impression qui fait bien augurer — après quelques dimanches de mise au point — du prochain championnat. **Fd.**

Match de tir Suisse-Suède

Samedi et dimanche s'est déroulée à **Thoune et à** Stockholm une rencontre entre tireurs **suisses et** suédois. La Suisse l'a emporté **finalement par 17,216** points contre 17,060 à la Suède **et trois épreuves** gagnées sur quatre.

Voici les résultats :

Petit calibre : Suède 4584 ; **Suisse 4531. 1. Kurt** Johansson, 589.

Arme de guerre : Suisse 4146 ; **Suède 4074. 1. Zim**mermann, 529.

Pistolet : Suisse 4213 ; Suède 4167. **1. Büchi, 548 ;** 2. Flückiger 541 ; 3. Ambühl, 532.

Arme libre (carabine) : **Suisse 4326 ; Suède 4234.** 1. Johansson, 553 ; 2. Büchler, 549.

Ainsi, sauf à l'arme libre, que **les Suisses ne pratiquent** que depuis peu et où **ils ont perdu par 53** points, nos représentants se sont **attribué une victoire** assez nette : 156 points. Malgré **de mauvaises conditions** pour le tir à l'arme libre, **ils ont réalisé sur** leurs adversaires un gain de 92 points.

†

Monsieur Jean TROILLET, à **Bagnes ;**
Madame et Monsieur Charles **EXQUIS-TROILLET,** à Martigny-Ville ;
Monsieur et Madame Ignace **TROILLET-BARU**CHET, à Martigny-Ville ;
Le Docteur et Madame Sigéric **TROILLET-SCHNEI**DER, à La Chaux-de-Fonds ;
Mademoiselle Faustine **TROILLET, à Martigny-Ville ;**
Monsieur et Madame Raphaël **TROILLET-FILLIEZ,** à Bagnes, leurs enfants et leurs petits-enfants ;
Monsieur et Madame Emile **TROILLET-MUDRY et** leurs enfants, à Genève ;
Mesdemoiselles Louise et Julie **TROILLET, à Ba**gnes ;
Messieurs Théophile et Ferdinand **TROILLET, à Ba**gnes ;
Monseigneur Gabriel **DELALOYE, Vicaire Général** Honoraire, à Sion ;
La Révérende Sœur Marie-Gabrielle, **Religieuse de** la Visitation, à Fribourg ;
La Famille de feu Louis **DELALOYE-CRITTIN, à** Chamoson ;
Monsieur Charles-Marie **DELALOYE, à Ardon, ses** enfants et ses petits-enfants ;
Madame Veuve Anselme **DELALOYE, à Ardon, ses** enfants et ses petits-enfants ;
Madame Marthe DELALOYE, à Nice ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis TROILLET

Avocat
Ancien Président du Tribunal de Martigny et St-Maurice

leur cher père, beau-père, frère, **beau-frère, oncle et** parent, survenu le 21 août 1943, **à l'âge de 74 ans,** après une longue maladie **très chrétiennement sup**portée, muni des Saints Sacrements **de l'Eglise et de** la Bénédiction apostolique.

L'ensevelissement aura lieu **à Martigny-Ville, le** mercredi 25 août 1943, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de **faire-part.**

L'HARMONIE MUNICIPALE **de Martigny** a le regret de faire part à **ses membres du** décès de

Monsieur Louis TROILLET

père de notre dévoué collègue **Monsieur Igna**ce TROILLET.

L'ensevelissement, auquel **chacun est prié** d'assister, aura lieu **mercredi 25 août 1943, à** 10 heures.

Feuilleton du **Rhône** du mardi 24 août 1943 24

LE MARIAGE DE MADELEINE

Roman d'**André THEURIET,** de l'Académie française

Mlle Eparvier était redevenue silencieuse et distraite. Elle demeurait immobile, les mains jointes autour de la jardinière posée sur ses genoux, les yeux dans le vide. Martial comprit qu'il devait respecter cette muette douleur et qu'en ce moment sa compagnie devenait importune.

— Mademoiselle Madeleine, dit-il, je suis content que ma faïence vous plaise et je tâcherai de faire mieux encore... Je vous quitte pour aller embrasser le père, qui ne m'attend pas, et pour qui ma visite sera une bonne surprise... Je reviendrai vous voir un autre jour.

— Oui... Un jour où vous repasserez par La Varenne... Adieu, Martial, et merci !

Attristé, mais pourtant moins oppressé qu'à son arrivée, le jeune homme se dirigea vers les bâtiments du clôsier. Madeleine écoutait le bruit de son pas ralenti s'éloigner et regardait pensivement la jardinière, dont le soleil, plus oblique, rosait le contour et le décor.

Cette belle chose semblait, dans sa forme fleurie, s'épanouir, ainsi qu'un symbole du brillant avenir réservé à l'artiste. Madeleine songeait qu'elle lui avait été offerte pour fêter ses fiançailles, à l'heure même où ses rêves gisaient à terre, où sa jeunesse désorientée était vouée à la solitude. Peu à peu, néanmoins, au milieu de sa détresse, la délicate attention de Martial lui rafraîchissait l'âme. Sa poitrine se gonflait, ses nerfs se détendaient ; des pleurs jaillissant soudain de ses yeux roulaient sur ses joues pâles et allaient mouiller l'émail de la jardinière, qui seule avait eu le don de rouvrir la source des larmes dans ce désolé cœur de jeune fille.

XV

Qu'on rie ou qu'on pleure, le temps s'écoule. Silencieuses et régulières, les secondes tombent une à une dans le vide, sans souci des impatients qui voudraient hâter leur chute ou des heureux qui souhaitent de la ralentir.

Depuis la rupture des fiançailles de Madeleine, cinq ans s'étaient passés et, vers la fin de septembre 1889, tous les personnages qui assistaient au mariage de Nancy Rambert se trouvaient de nouveau rassemblés aux Rochettes ; mais, cette fois, pour une tout autre cérémonie.

Madame Sidonie Rambert venait de succomber à une maladie de foie.

Sous la marquise du perron, où jadis un chœur de congratulations accueillait les jeunes mariés à leur retour de l'église, on avait dressé une chapelle ardente. Parmi les tentures de deuil, les cierges allumés et les couronnes de fleurs, le cercueil de la défunte reposait entre deux sœurs de l'Espérance, occupées à égrener leur chapelet. Les amis de la famille, après avoir aspergé le poêle noir, prenaient des mines contrites pour pénétrer dans le grand salon où Evariste Rambert, accompagné de son fils et de son gendre, se tenait adossé à la cheminée.

Le bonhomme Rambert avait l'attitude affaissée et dolente qui convient à un tout récent veuvage. Néanmoins, la façon machinale dont il donnait des poignées de main, le hochement de tête et l'imperceptible haussement d'épaules avec lesquels il recevait les regrets prolixes des survenants, étaient plutôt l'indice d'une philosophique résignation que d'une douleur inconsolable. Tout en tamponnant avec son mouchoir ses yeux restés obstinément secs, Evariste s'avouait tout bas que la disparition de sa despotique moitié ne le désolait pas autant qu'on voulait bien le dire. La dame exerçait autour d'elle, et sur lui notamment, une domination passablement fatiguante. Elle réduisait son mari à un rôle humiliant et annihilait sa personnalité avec trop de sans-gêne. M. Rambert éprouvait une confuse sensation d'allégement ; il songeait, non sans une pointe de satisfaction, qu'il allait pouvoir parler et agir à sa guise. Il aurait désormais ses coudées franches, la libre disposition de son patrimoine et même d'une partie de celui de sa femme ; cette perspective, entrevue à travers le funèbre appareil de la cérémonie mortuaire, atténuait sensiblement son chagrin. Une seule chose le tracassait, c'était la désagréable nécessité d'annoncer à son fils et à son gendre que Sidonie lui avait donné par testament toute la quotité disponible.

Ces deux derniers, en effet, ne s'attendaient pas à cette libéralité tenue secrète. Connaissant la médiocre opinion que madame Rambert avait des capacités de son époux, ils contaient bien toucher intégralement l'importante succession de la défunte et, tout en répondant aux saluts et aux condoléances des invités, chacun d'eux, en son par-dedans, supputait déjà le quantum de sa part d'hérédité.

Marcel, la tête inclinée, l'œil voilé, le dos voûté, s'accoudait à l'angle de la cheminée et semblait écrasé sous le poids d'une inéluctable fatalité. Sa barbe avait poussé, il la taillait en pointe et portait ses cheveux longs. Il était fort maigre et s'efforçait de prendre l'air d'un homme déjà revenu de tout. A Paris, où son père l'avait envoyé étudier le droit, sa principale occupation consistait depuis une couple d'années à composer des vers décadents et à signer des billets à ordre. Il avait fondé une revue : « L'Art libre », dont les bureaux étaient situés à l'entresol d'un café de la rive gauche. On y faisait fortement la fête, tout en jetant les bases de l'art nouveau et en démolissant « les vieux bonzes » de la littérature.

Tandis qu'il semblait plongé dans une douloureuse méditation, Marcel songeait que la succession maternelle lui arrivait juste à point pour apaiser les aboiements de ses créanciers et régler le marchand de papier qui menaçait de couper les vivres à la revue.

A la fois élégant, grave et correct, comme il sied à un futur conseiller d'Etat, Raoul de Lairé, à l'autre angle de la cheminée, se livrait à des réflexions tout aussi peu désintéressées.

Son train de maison était fort lourd et la dot apportée par Nancy était plus d'à moitié mangée. Les deux jeunes gens avaient débuté dans la vie conjugale avec un robuste appétit de plaisir. Les amusements de Paris en hiver, les séjours aux bains de mer ou dans les villes d'eaux en été, avaient eu vite raison des revenus modestes du jeune ménage. Rien que les toilettes de Nancy absorbaient et au delà les intérêts de sa dot ; on vivait sur le pied de cinquante mille francs par an et on en touchait à peine vingt mille. Alors on s'était attaqué résolument au capital et, à ce moment, on achevait d'en dévorer les reliefs.

Tout en saluant du haut de son irréprochable cravate et en tendant le bout de sa main gantée, le

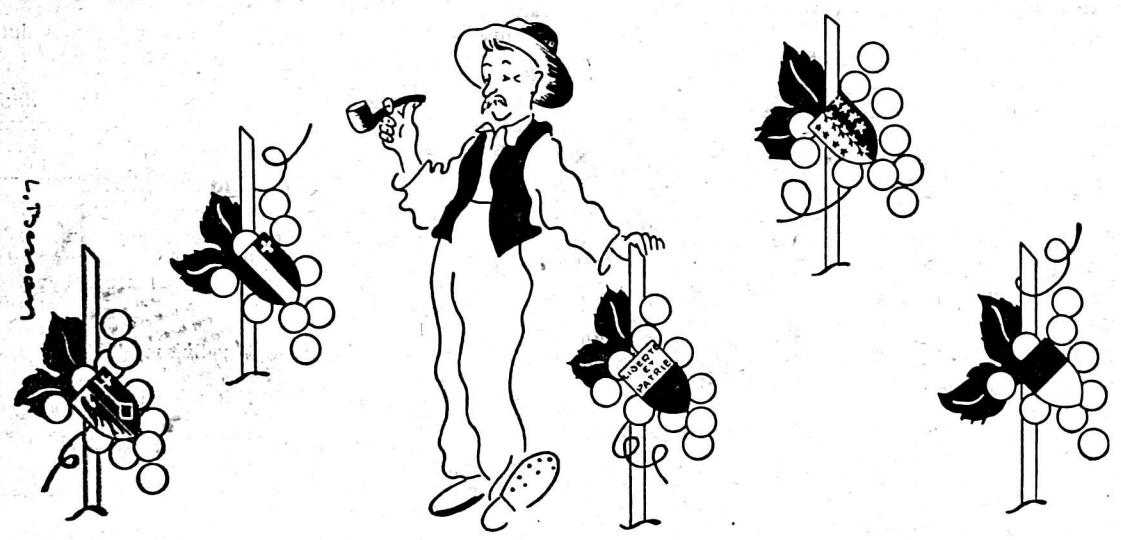

prochaines vendanges...

loterie romande *tirage 9 octobre*

71

SION, Place du Midi Chèques postaux II c 1800

Faire-part de

MARIAGE

et de naissance

sont livrés soigneusement

IMPRIMERIE PILLET, MARTIGNY

Sténo-Dactylo

Langues - Comptabilité

en 3, 6 et 9 mois

à l'Institut de Commerce, Martigny

Rentrée : 23 sept. Dir. Dr A. Théler

Fêtes du Cinquantenaire de Montana-Vermala

Les dimanches 29 août et 5 septembre : à 14 h. 00 **Grand cortège**

à 15 h. 30 **Festival**

Les Bâtisseurs dans la montagne

Texte de Maurice Zermatten, Musique de Georges Haenni

Facilités de transport. Renseignements au Bureau officiel de renseignements de Montana-Vermala

Un travail rémunérateur chez soi, voilà ce que permet la

Machine à tricoter **DUBIED**

Demandez donc la brochure explicative N° 14 à Ed. DUBIED & Cie S. A., Neuchâtel 14 ou à son agence à Lausanne, Pré-du-Marché 2. — Vous la recevrez gratuitement par retour du courrier.

MACHINES POUR L'ARTISAN

Châteauneuf

Ecole Cantonale d'Agriculture

Ecole Ménagère rurale

OUVERTURE DES COURS :

FIN OCTOBRE-DÉBUT NOVEMBRE

Enseignement théorique et pratique

S'inscrire auprès de la Direction en produisant les pièces suivantes : Livret scolaire ou certificat d'étude, certificat officiel de bonne conduite, certificat médical (formule de l'établissement) ● Les anciens élèves peuvent être admis en avril au cours spécial pour la formation de professionnels en arboriculture fruitière et cultures maraîchères.

CERCUEILS Couronnes

livrables de suite

Ph. ITEN MARTIGNY Tél. 6 11 48

Agent des Pompes funèbres générales S. A.

Classeur à documents

en vente au prix de 12 fr. 40

IMPRIMERIE PILLET ● MARTIGNY

Cherché d'occasion

MOTEUR

1½ à 5½ CH.

PLAQUE A DRESSER

ENCLUME

Wagonnets avec rails

Ecartement 50 ou 60 cm.

tôle ondulée

Offres détaillées à **case postale 23,** Römerhof, **Zurich.**

Timbres

CAOUTCHOUC

Imprimerie Pillet Martigny

On demande une

jeune FILLE

sérieuse pour aider au ménage et à la campagne. Place à l'année. Vie de famille assurée.

Mme Maurice Thurre-Thurre, Saillon.

On cherche

jeune fille

de 17-18 ans pour aider au ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille assurée. Offres avec photo à **Kamber-Fürst, coiffeur, Oensingen** (Sol.)

Pourquoi

ranger au galetas un objet faisant double emploi et devenu, de ce fait, encombrant ?

Vendez-le plutôt en insérant une petite **annonce** dans le journal *LE RHONE*

Jeune homme cherche place comme

forgeron

dans une mine. S'adresser au journal sous R 1803.

A vendre, excellente occasion, joli

phonographe

portatif, solide, à l'état de neuf. — Félicien Lugon, Evionnaz.

A vendre un jeune

MULET

franc de tout, avec collier, voiture et chars. S'adr. au journal sous R 1805.

Tour à bois

à vendre, avec accessoires et outils divers. S'adresser au journal sous R 1804.

A vendre

buffet vitré

en noyer, conviendrait pr magasin, dimensions 1 m. 10 × 1 m. 20. S'adresser chez Stefanoni, chez Chs. Guex, Martigny-Bourg.

Lire les annonces,

c'est mieux faire ses achats !

Fromage

Contre 1 kg. de coupons de fromage vous obtenez 2 kg. de très bon fromage maigre, tendre et salé, à 2 fr. 30 le kg. ; ou 2 kg. de très bon fromage ¼ gras, tendre et salé, à fr. 2.80 le kg. - Envoi contre rembours. par Laiterie E. Stotzer, Colombier (Nch.).

ON DEMANDE pour le 1er septembre une

personne

de 20 à 35 ans, pour entretenir un ménage de 3 personnes et sachant cuire. Bons gages. S'adr. à R. Zeiter, Ville de Lausanne, St-Maurice.

Jeune fille

de 20 à 25 ans, **demandée** pour office, lingerie et service des petits déjeuners. - Très bons gages. Entrée tout de suite ou à convenir. — Rôtisserie de l'Hôtel des 3 Rois, Vevey.

A VENDRE une

VOITURE

à cheval, à l'état de neuf, essieux patentes, train poste, 2 sièges, 6 places avec pont démontable, charge 300 kg. S'adr. à Jos. Granges-Vallélian, à Fully.

JE CHERCHE

jeune FILLE

de 16 ans, pour aider au ménage et apprendre la langue. Bonne vie de famille assurée. Petits gages. S'adresser C. Kutter, Restaurant Grütli, Pfyn (Thurgovie).

Jeune FILLE

16 à 18 ans, honnête, est demandée pour aider au ménage et au jardin. Bons soins. Vie de famille. S'adr. Mme Vauthey, ferme de Dorigny, Chavannes-Renens.

On cherche

bonne lingère

d'hôtel, place fixe.

S'adresser à la réception de l'Hôtel Central Bellevue, Lausanne.

Vous ne voyez point de différence

entre une robe neuve et une robe lavée avec Radion

Radion lave avec ménagements les tissus délicats et leur garde longtemps la fraîcheur et l'aspect du neuf. Les actives petites bulles de la mousse du Radion nettoient le tissu à fond, sans abîmer les fibres. Avec Radion, les étoffes et les couleurs retrouvent toute leur vivacité – en outre, Radion ménage aussi vos mains.

Prix: 85 cts., y compris l'impôt et au moins 5% de ristourne.

(Prix comparatif d'avant-guerre: 78 cts.)

Radion aussi pour votre petite lessive à froid.

beau Raoul se demandait avec angoisse si Nancy **trouverait dans la succession de sa mère une somme à peu près équivalente** au montant de la dot **constituée. Cette préoccupation mettait sur ses traits délicats et dans ses yeux bleus une mélancolie tout à fait édifiante de la part d'un gendre.**

Dans le salon, où les jalousies baissées entretenaient une religieuse obscurité, où un épais tapis assourdissait le bruit des pas, les nombreuses relations des Rambert affluaient. Les hommes seuls entraient ; quant aux dames, elles se réunissaient selon l'usage dans une pièce voisine, autour de Nancy et de sa belle-mère. Pourtant, à un certain moment, un bruissement de jupes froissées fit retourner les têtes nues des assistants. Coupant hardiment le défilé masculin, madame des Yvelines, en grand deuil, se précipita vers M. Rambert qu'elle embrassa avec effusion, en l'appelant « pauvre ami », puis, après avoir serré les mains de Marcel et de Raoul, elle regagna le salon réservé aux dames. Elle était elle-même veuve depuis quelques mois, monsieur des Yvelines lui ayant fait l'aimable surprise de succomber à une attaque d'apoplexie.

Presque immédiatement après elle, on vit apparaître Pierre Lamblin, le monocle à l'œil la taille bien prise dans sa redingote noire. Sa jolie figure avait toujours la même expression de fatuité ; mais une attitude plus conciliante, des façons moins dédaigneuses, la facilité avec laquelle il distribuait des poignées de main, indiquaient un homme préoccupé de rechercher la popularité. Il commençait, en effet, à réaliser son programme d'ambitieux. Grâce au patronage de Clairette des Yvelines, il était devenu conseiller général, et on parlait sérieusement de lui pour remplacer dans l'arrondissement de Loches, le député actuel, qui avait cessé de plaire.

A l'entrée du salon, Pierre se rencontra avec Armand Debierne ; Armand salua froidement son ancien pupille et feignit de ne pas voir la main que celui-ci se disposait à lui tendre. Il alla embrasser M. Rambert et se dissimula dans une encoignure, tandis que Lamblin se postait bien en évidence, à côté de son ami Raoul de Lairé.

Un autre arrivant parut également ignorer la présence de Pierre : Martial Métivier le frôla au passage en allant saluer la famille, mais affecta de ne le point connaître. L'ancien ouvrier de la faïencerie de Portillon avait, lui aussi, réalisé une partie de ses rêves. A l'Exposition de 1889, ses faïences d'art avaient fait sensation. Les journaux célébraient à l'envi l'originalité du jeune artiste tourangeau. Décoré et médaillé, il entrait maintenant la tête haute dans cette maison où, cinq ans auparavant, il s'était glissé comme un intrus. Il n'avait plus sa timidité d'autrefois, mais on retrouvait dans son allure brusque, dans sa toilette sans prétention, quelque chose de la rudesse plébéienne. Sa figure hâlée, au front volontaire, aux yeux noirs renfoncés et lumineux, aux lignes énergiques et résolues, contrastait avec les physionomies effacées et banalement correctes de la plupart des hommes qui se coudoyaient autour de M. Rambert.

A son tour, Prosper de la Jugie parut dans le vestibule avec sa nièce Madeleine. Madame Eparvier, affairée comme toujours, avait chargé sa fille de la représenter à la cérémonie. Après avoir conduit Madeleine auprès de Nancy, Prosper, la tête penchée et les bras tombants, fit son entrée dans le salon. La vue des voitures de deuil, des chevaux caparaçonnés et du vestibule transformé en chapelle ardente, avait échauffé son imagination romantique. En ses poétiques élucubrations, la mort tenait toujours une maîtresse place et il exécutait volontiers sur ce thème d'ingénieuses variations lyriques. Cette fois, la brusque disparition d'une voisine, sentimentale comme lui et avec laquelle il avait échangé si souvent de belles phrases sonores et creuses, lui parut une rare occasion de lâcher les écluses de sa sensibilité. Il était de ceux qui ont la glande lacrymale obéissante et déjà, en secouant l'aspersoir sur le cercueil, il avait essuyé un pleur sur sa joue. Il s'approcha de M. Rambert avec lenteur, puis, d'un bond, s'élança vers lui et l'embrassa sur les deux joues en s'écriant :

— Mon ami, elle est retournée à Dieu !...

Un sanglot lui coupa la parole et il fondit en larmes, au grand ébahissement du bonhomme qui, depuis le matin, épongeait inutilement ses yeux demeurés secs.

Cette gênante démonstration fut interrompue à propos par le maître des cérémonies qui vint annoncer avec pompe « à messieurs de la famille » que le clergé était arrivé.

Monsieur Rambert, son fils et son gendre quittèrent le salon et, avec un sourd piétinement, les invités s'écoulèrent à leur suite dans le vestibule et dans le jardin. L'église étant peu distante des Rochettes, le trajet fut court. La nef se trouva rapidement bondée de fidèles. Au centre, dans le transept, le catafalque se dressait entre deux rangées de cierges, avec son poêle semé de larmes d'argent et jonché de fleurs odorantes. Prosper s'était assis tout auprès, derrière la famille, et écoutait, recueilli, la messe mortuaire. Le grand air avait séché ses larmes et apaisé son système nerveux. Maintenant, il se bornait à manifester son affliction par une attitude affaissée, sa bouche aux cons infléchis, ses yeux voilés par l'une de ses mains sur laquelle s'appuyait son front courbé. Mais, entre l'épître et l'évangile, quand les sons gémissants de l'orgue alternèrent avec les voix qui psalmodiaient le « Dies iræ », il se sentit de nouveau secoué par une invincible émotion : l'odeur des couronnes fleuries, le scintillement des cierges funèbres, les notes désolées de la musique, irritèrent sa sensibilité et tout à coup, dans le silence qui suivit le verset final, ses sanglots éclatèrent si bruyamment que les trois membres de la famille se retournèrent. Marcel haussa les épaules, et M. Rambert, vexé par cette douleur qui dépassait de beaucoup la sienne, lança un regard courroucé au pleureur malencontreux. Prosper, tout à la manifestation de son théâtral chagrin, ne s'en aperçut même pas. Il continua d'essuyer ses joues humides et de se moucher élégiaquement, tandis que ses voisins, se poussant du coude, dissimulaient sous leurs chapeaux d'ironiques sourires.

La messe mortuaire s'acheva avec lenteur, on récita l'absoute, puis le char funèbre reçut de nouveau le cercueil et les couronnes ; le cortège se reforma et on se dirigea vers le petit cimetière de Saint-Cyr. Cette fois, le trajet était plus long. Le plein air, la marche lente à travers la campagne ensoleillée, agirent insensiblement sur les invités qui accompagnaient la défunte à sa dernière demeure. Une réaction s'opéra ; les visages perdirent leur gravité contrite ; le diapason des voix se haussa ; les gens de connaissance se cherchèrent et lièrent conversation. Parmi les groupes, des propos s'échangeaient et il était question de tout autre chose que de la morte :

— Avez-vous vu la belle madame des Yvelines ?

— Oui... Ne trouvez-vous pas qu'elle abuse du crêpe ?... Voudrait-elle nous faire accroire qu'elle regrette son mari ?

(A suivre.)